

Image not found or type unknown



Separation de corps sans qu aucun parti ne demande le divorce

Par **ROUVEYROL**, le **16/01/2008** à **20:28**

MON ONCLE EST SEPRE DEPUIS 17 MOIS DE SA FEMME CELLE CI A QUITTE LE DOMICILE CONJUGAL (elle a rencontre une autre personne) MON ONCLE A ETABLI UN CONSTAT POUR ABANDON DU DOMICILE CONJUGAL ET TROMPERIE ELLE EST PARTIE EN CACHETTE ET AVAIT PREPARE SECRETEMENT SON DEPART(ARGENT RETIRE A LA BANQUE)rnDEPUIS AUCUN DES 2 N A DECLENCHE DE PROCEDURE DE DIVORCE rnSI PERSONNE NE BOUGE QUE VA T IL SE PASSE EST QU UN DIVORCE AUTOMATIQUE EXISTE?rnMA TANTE EST PARTIE AVEC L ARGENT QUI ETAIT A SON NOM ET MON ONCLE A GARDE CELUI A SON NOMrnIL N A ETE FAIT AUCUN CONTRAT DE MARIAGERnQUE PEUT ELLE DEMANDER SUR LE PATRIMOINE SACHANT QU ELLE NE SE MANIFESTE PASrnIL Y A DU BIEN EN JEU EN PLUS DE L ARGENT IL Y A 2 MAISONS